

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant divers tableaux

Anciens - visibles chez Mr Cristel à

Namur.

N° 4610 -

Mr. Cristel - divers tableaux Anciens

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		E

PONTS ET CHAUSSEES

SERVICE SPÉCIAL
DE LA MEUSE
ET DE SES AFFLUENTS

SAMBRE CANALISÉE

PROVINCE DE NAMUR

N°

-4036-

OBJET :

Réponse à la lettre du

ANNEXE:

Namur, le 19 Juin

1898.

Monsieur Paul Meus

Secrétaire de la Commission des Musées royaux de peinture et de Sculpture à Bruxelles,

Conformément à l'ordre écrit de ce jour je vous prie de vouloir bien remettre à mon fils M. Léon Cristel (rue Séphomie n° 96 à Laeken) porteur de la présente les trois tableaux

Sacrifice d'Abraham
Bathsabée au Bain
Côte de moine

que j'ai fournis au musée Royal de peinture de Bruxelles.

Ma faim le chargera de me renvoyer ces tableaux.

Yves Cristel



Lettre de voiture. -- Transports à l'intérieur de la Belgique. --- Vrachtbrieft. -- Vervoer binnen België.

TARIF N° (1) 2

— TARIEF N° (1)

STATION D'EXPÉDITION. — Station van afzending. STATION DE DESTINATION. — Station van bestemming

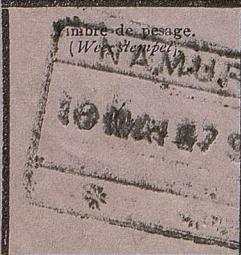
STAATSSPOORWEGEN.

Timbre du bureau de départ
(Stempel van het kantoor
van vertrek.)

M⁽²⁾onsieur Van Moors, Secrétaire de la commission
administrative du musée royal de peinture
à (te) rue de la régence à Bruxelles
à livrer⁽³⁾ à domicile.
(af te leveren)⁽³⁾

Vous recevrez les articles ci-après désignés aux conditions du tarif
Gij zult na vermeld geleverd en ontvangen tegen de voorwaarden van het⁽⁴⁾

Marques et numéros des colis. Merken en nummers der colli.	Nombre de colis. Aantal colli's.	Nature de l'emballage. Aard der verpakking.	NATURE DU CONTENU DES COLIS ⁽⁴⁾ . AARD VAN DEN INHOUD DER COLLI ⁽⁴⁾ .	Poids brut en kilogrammes. Ruw kilogramgewicht.	Poids à taxer en kilogr. Te bevrachten gewicht kilogram.	Documents annexés. Bijgevoegde beschieden.
						IR.
E.C	deux	caisses	Peintures sur bois			
1 et 2		clônes				
et		fieries	face simili du cachet			
et		cachet				



A Namur, le 10 Mai 1898.
(Te)
SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR (Handtekening des afzenders)
Nom et adresse de l'expéditeur (Naam en adres des afzenders).
Emile Cristel
ancienne chaussée de Dinant 20
La Plante Namur

Déclaration de responsabilité. — Je soussigné, exonère le chemin de fer de toute responsabilité pour les conséquences résultant⁽⁵⁾ de la verantwoordelijkheid wegens de gevolgen van⁽⁵⁾

SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR (Handtekening des afzenders)

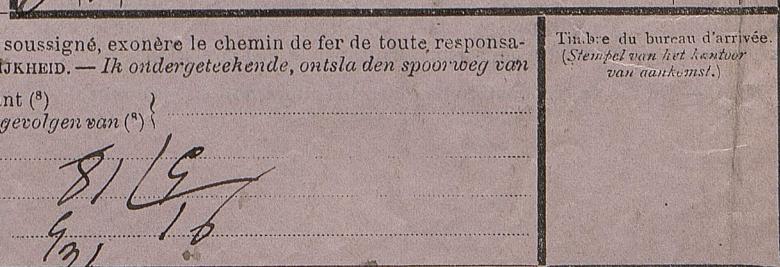
Timbre du bureau d'arrivée.
(Stempel van het kantoor van aankomst.)

⁽¹⁾ Indiquer à la main, selon le cas, « Tarif n° 1 (express) », — Tarif n° 2 (service accéléré) », — « Tarif n° 4 », — Tarif n° 5 (grande vitesse) », ou « Tarif n° 6 (grande vitesse) ». — Pour les autres renvois, voir au verso.

⁽²⁾ Bysischrijven, volgens het geval, « Tarief nr 1 (spoedverzendingen) », — Tarief nr 2 (sneldienst) ». — « Tarief nr 4 ». — Tarief nr 5 (als ijlgood) » of « Tarief nr 6 (als ijlgood) ». — Andere verwijzingen, zie ommezijde.

Wagons (Wagens)	N° (Nr.)
	Marques (Merken)
Prescriptions de l'expéditeur quant à l'affranchissement. (Voorschriften des afzenders wegen de frankering.)	
(5) franco	
Débours.	
Voorschot.	
Remboursement.	
Terugbetaling.	
Intérêt à la livraison.	
Belang bij de aflevering	
Valeur déclarée ⁽⁶⁾ .	
En toutes lettres. (In letters.)	
trois mille francs	
Aan te geven waarde ⁽⁶⁾ .	

DÉTAIL DES FRAIS.		OMSTANDIGE OPGAVE DER KOSTEN.	
P. au départ. Geleverd bij vertrek.		OMSTANDIGE OPGAVE DER KOSTEN.	
IR.	C.	FR.	C.
10		Débours (Voorschot)	
10		Remboursement (Terugbetaling)	
10		Frais de retour d'argent (Kosten van terugzending van geld)	
10		Taxes supplémentaire pour débours (Bijkosten voor voorschot)	
10		Frais de transport (Taxe au poids, etc., à fr. per)	
10		Vracht op't gewicht enz., tegen fr. per	
10		(Vervoer) Taxe à la valeur ⁽⁷⁾ à fr. par	
10		hosten). Premie op de waarde ⁽⁷⁾ tegen fr. per	
10		Enregistrement (Inschrijving)	
10		Prise à domicile (Afhaling)	
10		Remise à domicile (Bestelling)	
10		Taxe p ^r déclaration d'intérêt à la livraison (Premie voor verklaring van belang bij de aflevering)	
10		Frais de désinfection (Kosten van ontsmetting)	
10		Autres frais (Andere kosten)	
		TOTAL (Totaal)	



RETOUR RAPIDE TOMEY - TOULOUSE -- supplément au Bulletin des Administrations - entier et ordre



1881 AUGUST

1881 AUGUST

(*) Nom et adresse du destinataire (localité, rue, numéro).

(*) Indiquer, le cas échéant, que la livraison doit avoir lieu « en gare » ou « bureau de poste ». — Pour les envois des tarifs n° 1 et 4, stipuler, le cas échéant, les conditions spéciales de livraison prévues au tarif à appliquer.

(*) Intérieur de l'État, mixte, etc.

(*) Sauf stipulation contraire en lettre de voiture, la mention « franco » signifie que l'expéditeur acquitte les frais de transport, les taxes supplémentaires pour intérêt à la livraison et tous les frais qui peuvent être perçus par la station de départ, y compris, le cas échéant, la taxe supplémentaire pour débours et les frais de remise à domicile. Cette mention ne s'applique pas aux frais qui viennent grever la marchandise en cours de route.

(*) Pour les envois à effectuer aux conditions du tarif n° 4 exclusivement.

(*) Pour les envois du tarif n° 4, la valeur déclarée de l'envoi doit être indiquée en toutes lettres dans la colonne ad hoc.

(*) Du manque d'emballage, de la défectuosité de l'emballage, de détérioration, etc.

Observations concernant les colis expédiés en Belgique, du territoire libre en destination du royaume réservé de la douane. (Extrait de l'arrêté ministériel du 2 août 1881, du Département des Finances) — I. Pour pouvoir tenir lieu de passant, la lettre de voiture ou le bulletin d'expédition doit contenir le nom et l'adresse de l'expéditeur, le nom et l'adresse du destinataire, le nom, la marque, les numéros et le contenu des colis, avec une spécification suffisante des marchandises, leur quantité, leur poids et leur valeur (l'indication de la valeur doit être portée dans la colonne « nature du contenu des colis » et suivie de la mention « pour la douane »). — II. Lorsque le destinataire habite une localité autre que celle où est située la station d'arrivée, la lettre de voiture ou le bulletin d'expédition doit mentionner, outre la station d'arrivée, le lieu définitif de destination, la voie à suivre pour y arriver et le moyen de transport à employer. En l'absence de ces dernières indications, la lettre de voiture ou le bulletin d'expédition est complété et rendu valable, pour le transport au delà de la station d'arrivée, par les employés de la douane en permanence à cette gare ou, à leur défaut, par le chef de station.

N. B. — En cas de réclamation, la lettre de voiture doit être produite

18
29
27
21
9

(*) Naam en adres des bestemmings (plaats, straat, nummer).

(*) Desvoorkomend aanwijzen of de zending « ter statie » of « kantoorliggend » moet afgeleverd worden. — Voor zendingen van tarief n° 1 en 4, desvoorkomend, opgeven de bijzondere voorwaarden van aflevering, voorzien bij het toe te passen tarief.

(*) Staatstarief voor binnenvoerkeer, gemengd tarief enz.

(*) Behalve bij andersluidende bepaling in den vrachtaanvis, wordt door « franco » verstaan dat de afzender te zijnen laste neemt den vrachtprijs, de premie voor belang bij de aflevering en alle kosten die bij vertrek kunnen geheven worden, met inbegrip der voorkomende bijkosten voor voorschotten en het bestelloon. Daarin zijn niet begrepen de kosten die tijdens het vervoer ten laste der goederen komen.

(*) Alleen voor zendingen tegen de voorwaarden van tarief n° 4.

(*) Voor zendingen tegen tarief n° 4, moet de aangegeven waarde der sending in letterschrift opgegeven zijn in de daartoe bestemde kolom.

(*) Niet-verpakking, onvoldoende verpakking, bederf enz.

Aanmerkingen wegens de colli verzonden in België, uit het vrije gebied naar het tolgebied. (Uittreksel van het ministeriëel besluit van 2 Augustus 1881, van het Departement van Financiën.)

I. Om als paspoort te kunnen dienen, moet de vrachtaanvis of het verzendingsbulletijn naam en adres des afzenders, naam en adres des bestemmings, aantal, merk, nummers en inhoud der colli opgeven met voldoende aanwijzing der goederen, dezer hoeveelheid, gewicht en waarde (de waarde moet opgegeven zijn in de kolom « aard van den inhoud der colli », gevolgd van de melding « voor het tolwezen »). — II. Bewoont de bestemming eene andere gemeente dan die der statie van aankomst, dan moet de vrachtaanvis of het verzendingsbulletijn, behalve de statie van aankomst, de plaats der eindbestemming, den weg om er te komen en het te gebruiken vervoermiddel vermelden. Ontbreken die laatste meldingen dan wordt de vrachtaanvis of het verzendingsbulletijn volledig en geldig gemaakt voor verder vervoer dan de statie van aankomst, door de bestendige tolbeamten in die statie, of, als er geene zijn, door den statieoverste.

N. B. — Bij klacht moet de vrachtaanvis vertoond worden.

La Plante, Namur, le 1^{er} Mai 1818.

Monsieur Van Mons
Secrétaire général de la Commission du
musée royal de peinture
rue de la Régence à Bruxelles,

J'ai eu hier l'avantage de vous expédier, en deux caisses cachetées marquées Ec 1 et 2, trois tableaux anciens que j'offre en vente au musée Royal de peinture de Bruxelles, savoir :

Caisse n° 1

~~10,000 francs~~ Une figure de moine, de Bartoloméo Passante longueur 0^m 78 ; largeur 0^m 55 (n° 47 du catalogue ci-joint)

Caisse n° 2

~~Consigné à la Banque~~ Sacifice d'Abraham, de Luca Giordano 1^m 39 x 1^m 06 (n° 6 du catalogue).

~~Consigné à la Banque~~ Betsabée au bain, de A. Francesco Solimena 1^m 25 x 0^m 97 (n° 24 du catalogue).

Je viens vous prier, Monsieur le Secrétaire, d'avoir l'obligeance de demander à la Commission dont vous faites partie de vouloir bien examiner ces toiles pour le cas où elle verrait disposée à en faire l'acquisition.

Monsieur le vicomte Baron D'Elzée a vu ma collection lors d'une visite dont Monsieur le Gouverneur de la province de Namur est lui aussi bien voulu m'honorer.

Il me verrait agréable de recevoir un mot de vous qui me ferait connaître que vous avez bien reçu les trois tableaux décris plus haut.

Vous remerciant à l'avance je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire l'apprécie de ma parfaite considération

Emile Cuvelier

~~Consigné à la Banque~~
~~Consigné à la Banque~~
~~Consigné à la Banque~~
Emile Cuvelier
Chaussée de Dinant n° 10
La Plante Namur.

PONTS ET CHAUSSEES

SERVICE SPÉCIAL
DE LA MEUSE
ET DE SES AFFLUENTS

SAMBRE CANALISÉE

PROVINCE DE NAMUR

N^o

- 22 -

OBJET :



Réponse à la lettre du

ANNEXE:

Namur, le 4 Juin

1898

Monsieur Van Mons,
Secrétaire Général du musée royal
de peinture, rue de la Régence
Bruxelles,

J'ai l'avantage de vous confirmer
ma lettre du 21 Mai dernier vous annonçant
l'envoi de trois tableaux anciens.

Figure de moine, de Bartolomeo Passante ;
Sacrilice d'Abraham, de Luca Giordano ;
Et Betsabé au Bain, de A. Francesco Solimena
que j'offrais en vente au musée royal.

Vous m'obligeiez, Monsieur, de vouloir bien
me faire connaître si le Musée n'est pas
collectionneur de ces toiles et, dans la négative,
de vouloir bien me dire si je puis les
faire reprendre.

Dans l'attente de votre réponse je vous
prie d'agréer, Monsieur, mes bien
sincères estimations.

Ernest Cristel

9 Juin 1898.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° H610

me Lc

M. le Rm d'Orsay a
la sécession pris par la
C. S. de l'Académie

M

Mon avocat l'honneur de M
peut être ~~évidemment~~ pour
~~ma la intérêt de la C'~~
^{en dehors}
D. Tanguy pour la
collection du R.M.A., auquel
des 3 tableaux que vous
avez lui vendus sont
en examen, & que j'ai
l'esp. de M. Marin de la C'
La courrue sur les
deux derniers est évidemt
que ces deux sont de
P. A. que le M. Marin n'a
pas l'air d'en apprécier
Et si vous ne vous avouez
peut plus tout ce qui
M. C. Mais c'est un
avions informé Vobell

PONTS ET CHAUSSEES

SERVICE SPÉCIAL
DE LA MEUSE
ET DE SES AFFLENTS

SAMBRE CANALISÉE

PROVINCE DE NAMUR

N^o

-5036-

OBJET :

Réponse à la lettre du

ANNEXE:

Namur, le 19 Juin

1898

Monsieur le Secrétaire
des la Commission directrice des
musées royaux de peinture et
de Sculpture à Bruxelles,

J'ai l'avantage de vous assurer
réception de votre lettre du 9 Juin ci-dessus
et de vous prier de vouloir bien remettre
à mon frère M. Léon Cristel une
Stéphanie 96 à Lachem les trois tableaux
faisant l'objet de ma lettre du 1er.
Mon frère se présentera muni d'une
lettre de moi aux fins ci-dessus pour
prendre possession de ces tableaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
l'affirmation de ma considération distinguée

Ernest Coile

Récipissé

CATALOGUE DES TABLEAUX ANCIENS

EN VENTE

CHEZ M. EMILE CRISTEL

Ancienne Chaussée de Dinant, n° 20, La Plante (Namur)

DOMENICO BRANDI. 1683-1735. — Animaux et paysages. — Peintre du vice-roi de Naples. — Tableaux à Madrid.

N° 1. **Vue champêtre Suisse.**

BARTOLOMÉO PASSANTE. — Ecole espagnole. — 17^{me} siècle. — Elève de Ribera.

N° 47. **Figure de moine.**

N° 49. **Saint Gérôme.**

CARLOS COPPOLA. — 1665. — Histoires et batailles. — Elève de Falcone — fit partie des compagnons de la mort. — Même manière que son maître mais plus de vigueur dans les chevaux de bataille.

N° 15 **Bataille** { Pendants.
N° 16. **Bataille** id.

LUCA GIORDANO. 1632-1705. — Peintre Napolitain; élève de Ribera et de Pierre de Cortone — dit Fapresto. — Tableaux à Naples, Rennes, Milan, Marseille, Lahaye, Florence, St-Pétersbourg, Paris, Munich, Madrid et Vienne.

N° 6 **Sacrifice d'Abraham.**

8. **Bataille.**

41 **Sainte Véronique.**

42. **Sainte Anne.**

ARRIGO FIAMMINGO. 1601. — Peintre romain.

N° 48. **Judith.**

GÉRARD HARDOFF. 1769. — Ecole allemande. Paysage et genre. — Élève de Tischbein et Casanova. — Travailla longtemps à Hambourg.

N° 46. **Paysage avec effet de lune.**

JEAN de KEMP. 17^{me} siècle. — Ecole hollandaise. — Fils de Nicolas-le-Vieux. Batailles.

N° 7. **Bataille.**

37. Id.
38. Id.
39. Id.
40. Id. } Pendants.

ANGÉLIQUE KAUFFMANN. 1741-1807. — Née en Suisse. Célèbre dès l'âge de 12 ans. Travailla à Parme, Florence, Naples, Rome, Venise et Londres. Imitation du Poussin et de l'antique. Tableaux à Florence, Londres, Berlin, Dresde, Munich et Saint-Pétersbourg.

N° 45. **Paysage avec figures.**

Le Chevalier NICOLAS MALINCONICO. 17^{me} siècle. — Élève de Lucas Giordano

N° 21. **Scène de la vie de Joseph.**

22. Id. id.

FRANCESCO DI MURA (dit Franceschiello ou Franceschetto) Peintre napolitain. 1730. — Le peintre le plus distingué de l'école de Solimena. — Tableaux à Mantoue, Turin, au palais du roi de Sardaigne.

N° 23. **Tarentelle joyeuse.**

25. **Annonciation.**

35. **Sainte-Famille.**

36. **Rencontre de Ste-Elisabeth.**

43. **Sainte-Barbe.**

51. **Naissance du Christ.**

MICHEL PAGANO. — 17^{me} siècle. — Peintre napolitain. — Tableaux à Madrid.

N° 18. **Paysage.**

RUOPPOLI (JEAN-BAPTISTE). 1685. — Peintre romain. Élève de Porpora. — Supérieur à son maître.

N° 9. }
10. } **Fruits** (pendants).

FRANCESCO SOLIMENA. (Dit l'abbé Ciccio). — 1657-1747. Élève de Francesca, de Maria et de Giacomo del Pô. Peintre napolitain. — Tableaux à Saint-Pétersbourg, Naples, Gênes, La Haye, Rome, Florence, Munich, Dresde (7 tableaux), Vienne (6), Madrid (4), Paris (2).

N^os 24. **Betsabée au bain.**

27. **Noce champêtre.**

30. **Josué arrêtant le Soleil.**

31. **Joseph vendu par ses frères.**

34. **La Samaritaine.**

JOSEPH TASSONI. — 1653-1737. — Peintre Romain, rival de Domenico Brandi.

N^o 5. **Animaux.**

OCTAVE DEL VIVIANI. — Brescia, 17^{me} siècle. Élève de Sandrino. — Architecture et vues. — Ouvres à Dresde et Madrid.

N^o 28. **Architecture.**

N^o 29. **Architecture.**

ANDRÉ VACCARO. — Naples. — 1598-1670. — Élève de Girolamo Desparato. — Appartenait à la Société des compagnons de la Mort. — Tableaux à Naples, Dresde, Munich, Paris, Madrid (8 tableaux). Choisit successivement pour modèles le Caravage et le Guide.

N^o 33. **S^{te} Rose.**

JACQUES DA PONTE (dit : il Bassano) 1510-1592. Élève de son père François et de Bonifazio à Venise. Beaucoup d'imitateurs.

N^o 2. **Naissance du Christ.**

NICOLAS POUSSIN. — Ecole française — 1594-1665 — Chef de l'ancienne école française, surnommé le philosophe de la peinture — 39 tableaux au Louvre.

N^o 44. **Paysage avec figures.**

NICOLAS VISO.

N^os 3. } 4. **Paysages** (pendants)

19. **Paysage.**

32. **Marine.**

FEDELÉ FISCHIETTI.

N^os 41. **Figure allégorique**

12. Id. Id. } pendants
13. Id. Id.
14. Id. Id.

ORTELLO.

N^o 17. **Paysage.**

COCCIRANDO.

N^o 20. **Architecture.**

MARLUZZI

N^o 26 **Paysage (baptême de Jésus)**

ECOLE DE SALVATOR ROSA.

N^o 50. **Paysage.**

AUTEURS INCONNUS.

N^o 52. **Paysage avec figures.**

N^o 53. **Etude (figures).**

Bruylle 2-2-98

N^o 4610

Mme E. B. dormand
en so

85.

Non assez fin & n

peu envoit que le C^{onc} a
dominé de plusieurs

l'art jusqu'à la ~~renaissance~~
^{occurrence}

~~et de l'art William~~

qui vous avez signalés

à la direction L'art
attribué à ^{Nicolas} Poussin —

L'art à vous diriez

peindre un ou deux œuvres

qui que vous choisirez

Spécialement pour nos deux qualités les

origine, ou leur état d'

ancéstration, et qui fait

que, pour une fois, cette

l'avis
M. le Secrétaire, des
Affaires étrangères, pour
l'admission de l'U.S.S. à
l'ordre du jour
~~M. le Secrétaire~~ également
dans un prochain renvoi

Le rapport sur
la situation des révoltes
aux Etats-Unis, et divers
les conditions d'usage,
établi en partie
du B.A. 2 de Mars
Rapport il va utile
d'indiquer le peu de
demandes pour l'heure
et ce -
Paul [Signature]
[Signature]

Burk

18-I-98

à M. le Marquis de Rœuff.
Senateur

et à l. L. S.

Maurice.

J'ai l'honneur de vous
faire connoître, avec
assurance, que le décret
du tableau d'Etat
que vous avez fait publier
accepter d'abord une
révision à l'heure et

à l'occasion ~~de la~~ d'un prochain
voyage, est l'œuvre
de M. Orléans
généralement nommé
Sous-secrétaire d'Etat
à l'Instruction publique

domestic' a la

Plante — Amis

Chambre de Dineau

No 20 —

~~Le~~ Person dormant

qui me fournit ce

renseignement, le matin

de la pluie à Vtce

D'après lui pour leur

projet de collecte

obut il s'agit, si vous

voulez bien faire l'honneur

de l'informez de pris

et de faire de Vtce

Votre ch^r M^{me} Chistel.

Yannick G. 100
by

BEAUX-ARTS. 1845.

EXPOSITION NATIONALE
DES BEAUX-ARTS.

1845

Carte d'entrée pour le 19 Août.

Prix : 1 franc.

N° 2890



Ch M Cristel —

fusion de port à deux

Ancien Charron de Dinant 20
à la Plante

M l^e B^r d'Amont —